



FOIRE AUX QUESTIONS

DÉCOUVRIR KROQY

Que propose KROQY ? +

Sommes-nous présents dans toute la France ? +

Comment les Pros sont-ils sélectionnés ? +

NOS PRESTATIONS

Qu'est-ce-que le Coaching Déco' ? +

Qu'est-ce-que le Book Déco' ? +

Qu'est-ce-que le Projet Réno' ? +

Quelles sont nos garanties de service ? +

DÉROULEMENT D'UNE PRESTATION

A quoi correspond la tarification ? +

DÉROULEMENT D'UNE PRESTATION

Quand ont lieu les paiements ? +

Quand commencent les travaux ? +

Quel est le rôle de KROQY pendant les travaux ? +

Travaux : quelles sont les garanties ? +

SUPPORT & RÉCLAMATION

Comment nous contacter ? +





AIDE - FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

DÉCOUVRIR KROQY

QUE PROPOSE KROQY ?

KROQY est une agence d'architecture d'intérieur permettant aux particuliers & professionnels de concrétiser leurs projets de décoration, d'agencement ou de rénovation. S'appuyant sur des décorateurs(rices) & architectes d'intérieur expérimentés, nous vous accompagnons de vos premières inspirations jusqu'à la réalisation de votre projet.

SOMMES-NOUS PRÉSENTS DANS TOUTE LA FRANCE ?

Pas encore, mais bientôt c'est promis ! Nous sommes déjà présents dans une grande partie de la France sur les régions suivantes : Ile-de-France ; Auvergne / Rhône-Alpes ; Bourgogne / Franche – Comté ; PACA ; Occitanie ; Nouvelle-Aquitaine ; Loire-Atlantique et Bretagne. Vous résidez sur une autre région ? Discutons ensemble de votre projet afin que nous puissions vous proposer la meilleure solution.

COMMENT LES PROS SONT-ILS SÉLECTIONNÉS ?

En nous confiant votre projet, nous vous garantissons l'expertise et le savoir-faire de nos décorateurs(rices) et architectes d'intérieur. Historiquement situé à Paris, nous intervenons nous-mêmes sur les projets situés en Ile-de-France et ponctuellement sur des projets en province. Pour tous nos autres projets, nous travaillons en partenariat avec des professionnels certifiés dont nous vérifions les derniers projets / réalisations ainsi que leurs assurances professionnelles (RCP / Garantie Décennale).



AIDE - FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

NOS PRESTATIONS

QU'EST-CE-QUE LE COACHING DÉCO' ?

Vous voulez changer votre déco d'intérieur mais vous manquez d'inspiration ? Vous hésitez entre plusieurs couleurs pour repeindre les murs de votre salon ?

Le coaching déco vous permet de rencontrer un décorateur d'intérieur et de bénéficier de son expérience et de ses conseils pour aménager votre intérieur. Vous recevrez conseils et solutions d'aménagement ainsi que des astuces pour libérer vos espaces. Suite à votre rendez-vous, vous recevez le compte-rendu détaillé de votre décorateur d'intérieur.

QU'EST-CE-QUE LE BOOK DÉCO ?

Le Book Déco est la solution idéale pour repenser votre intérieur et créer pas à pas votre nouvel univers. A partir de votre budget, des caractéristiques de votre projet et de vos préférences en matière de couleurs & d'ambiance, votre décorateur / architecte d'intérieur vous accompagne tout au long de votre projet.

Après avoir rencontré votre professionnel et définit ensemble les contours de votre nouvel intérieur, vous recevez l'étude complète de votre projet comprenant : *plan d'aménagement en 2D, planches d'ambiance et de styles présentant la mariage des couleurs / textures / matières, des projections 3D ou des croquis de votre futur intérieur, la Shopping List de votre nouveau mobilier & accessoires ainsi que les détails et explications de votre décorateur / architecte d'intérieur.*



AIDE - FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

NOS PRESTATIONS

QU'EST-CE-QUE LE PROJET RÉNO' ?

Vous devez réaliser des travaux de rénovation ? Le Projet Réno est la solution pour les réaliser en toute sérénité. Dans un premier temps, vous définissez directement sur notre site les caractéristiques de votre projet. Nous vous contacterons, dans un premier temps par téléphone, afin d'échanger avec vous et de définir le périmètre de votre projet selon les travaux à réaliser.

Un premier rendez-vous d'état des lieux sera défini avec vous afin d'étudier la faisabilité de votre projet et les possibilités d'agencement selon les contraintes techniques et la nature des travaux. Après quelques jours, nous vous présenterons le chiffrage précis de notre prestation comportant : l'étude préliminaire de votre projet (APS), l'étude définitive de votre projet (APD), la proposition des artisans recrutés pour le chantier (DCE), le suivi et la supervision du chantier. A chaque étape, vous interviendrez afin de valider l'avancement du projet et les propositions retenues (agencement, travaux, délais, ...). Les délais de réalisation et le budget seront définis et validés en amont du projet, avant le démarrage des travaux.

En faisant confiance à nos architectes d'intérieur, vous vous assurez que les travaux seront supervisés en temps réel par un professionnel et réalisés par des artisans qualifiés & vérifiés par votre architecte d'intérieur.

QUELLES SONT NOS GARANTIES DE SERVICE ?

Quelque soit votre projet et la formule que vous choisissiez, nous vous garantissons les points suivants :



AIDE - FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

NOS PRESTATIONS

- Sélection de professionnels qualifiés (garantie)

Parce que notre préoccupation est la qualité des prestations que nous proposons et la satisfaction de nos clients, nous sélectionnons rigoureusement chaque professionnel intégrant notre réseau et travaillant sur vos projets de décoration, agencement ou rénovation.

- Respect des conditions tarifaires (garantie)

Nous affichons clairement nos tarifs pour vous permettre de budgéter sereinement votre projet selon vos ressources et vos besoins. Quant au projet Réno', la tarification globale vous sera présentée afin que vous puissiez estimer de votre côté votre capacité de financement.

- Respect des délais (garantie)

Que ce soit pour les prestations que nous proposons ou nos relations & échanges avec vous, nous vous garantissons le respect des délais annoncés.

- Accompagnement complet (garantie)

Tout au long de votre projet, nous sommes à vos côtés pour vous épauler dans vos décisions, vous apporter des conseils et des réponses à vos interrogations. Vous trouverez toujours une oreille attentive chez KROQY pour vous aider dans votre réflexion.



AIDE - FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

DÉROULEMENT D'UNE PRESTATION

A QUOI CORRESPOND LA TARIFICATION ?

Les prix que nous vous proposons sont indiqués en toute transparence sur notre site. Selon la prestation que vous choisissiez, un tarif différent sera appliqué :

- Vous choisissez le Coaching Déco : la prestation coûte 99€ TTC par heure de coaching.
- Vous choisissez le Book Déco : la prestation coûte 399€ TTC par pièce à usage unique (salon, cuisine, chambre, salle de bain,...). Si votre projet concerne deux pièces ou une pièce multi-usage (salon et cuisine ouverte par exemple), cela vous coûtera 798€ TTC.
- Vous choisissez le Projet Réno : la tarification dépend directement des caractéristiques de votre projet (travaux, superficie, pièces concernées, contraintes techniques, périmètre de la mission, ...). Votre projet sera précisément chiffré selon ses éléments.

QUAND ONT LIEU LES PAIEMENTS ?

Pour chacun de nos prestations, le paiement sera proposé en plusieurs fois afin d'étaler les règlements tout au long de votre projet et de la prestation réalisée. Seuls les montants seront variables selon la prestation concernée. Un acompte d'un montant de 30% du montant total TTC du devis vous sera demandé afin de valider votre commande et de débiter la prestation.



AIDE - FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

DÉROULEMENT D'UNE PRESTATION

QUAND COMMENCENT LES TRAVAUX ?

Les travaux d'agencement ou de rénovation concernent uniquement le Projet Réno'. Seule votre acceptation écrite aux conditions que nous vous proposerons (artisans, délais, budget, déroulement des travaux,...) et le règlement du premier acompte de 30% du montant TTC du devis permettront de démarrer les travaux.

QUEL EST LE RÔLE DE KROQY PENDANT LES TRAVAUX ?

Deux cas de figure sont possibles.

Si votre projet est piloté par un architecte d'intérieur KROQY, nous interviendrons tout au long de votre projet et vous serez en relation direct avec nos équipes pour étudier, concevoir et réaliser votre projet.

Si votre projet est géré par un architecte d'intérieur partenaire, vous bénéficiez de son expertise et de son réseau d'artisans locaux pour réaliser votre projet. Dans cette configuration, nous interférerons pas dans la réalisation de votre projet. Nous pourrions toutefois vous conseiller et vous épauler dans vos choix. Nous serons en contact régulier avec votre architecte d'intérieur pour nous assurer que votre projet se déroule selon les conditions fixées avec vous.



AIDE - FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

DÉROULEMENT D'UNE PRESTATION

TRAVAUX : QUELLES SONT LES GARANTIES ?

Avant de vous engager dans vos travaux et quel que soit le professionnel que vous choisissiez, prenez quelques minutes pour vérifier les assurances et garanties professionnelles de celui-ci.

- Garantie de parfait achèvement (1 an),

“La garantie de parfait achèvement impose au professionnel de réparer tous les désordres (vices cachés et défaut de conformité) signalés au cours de l’année qui suit la réception des travaux, quelles que soient leur importance et leur nature.” Source : service-public.fr

En d’autres termes, si vous constatez des défauts après la signature du bon de livraison du chantier, vous devez envoyer dès que possible une mise en demeure par courrier recommandé avec avis de réception au professionnel concerné en exigeant la réparation des dommages ou dégâts repérés.

- Garantie biennale (2 ans)

Selon l’article 1792-3 du Code Civil, la garantie biennale couvre l’ensemble des éléments d’équipements dissociables de l’ouvrage. Lorsque ces éléments sont indissociables de l’ouvrage et ne peuvent donc pas être réparés sans endommager ou modifier la structure du bâtiment, la garantie décennale entre en jeu. Plus précisément, la garantie biennale vous couvre des menus ouvrages tels que les fenêtres, les portes, radiateurs, volets et même parquet, plafond suspendu, chauffe-eau, cloisons mobiles, plaques électriques de cuisson,... Cependant cette garantie n’étant pas obligatoire, les garanties sont à vérifier directement auprès du professionnel pour être sûr de bien être couvert en cas de dommages ou litiges.



AIDE - FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

DÉROULEMENT D'UNE PRESTATION

- Garantie décennale (10 ans)

Tout professionnel du bâtiment se doit d'avoir une responsabilité décennale à jour lorsqu'il réalise des travaux. Celle-ci a pour effet de couvrir et de garantir la réparation des dommages ayant lieu après la réception du chantier dans un délai de 10 ans. Sont ainsi concernés tous les professionnels pouvant intervenir dans la construction d'un bien neuf ou existant, ou tout prestataire lié au maître d'ouvrage.

Cette garantie couvre ainsi tous les "vices ou dommages pouvant affecter la solidité de l'ouvrage et de ses équipements indissociables" mais également les dommages rendant la construction inhabitable ou impropre à l'usage.



AIDE - FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

SUPPORT & RÉCLAMATION

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Nos équipes restent entièrement disponibles pour répondre à vos interrogations ou vous apporter des solutions en cas de problèmes. Vous pouvez nous contacter via :

- Téléphone au 06 50 51 34 44
- Email à l'adresse suivante : bonjour@kroqy.com
- Notre site internet en discutant avec nous sur le chat